Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212900542-20260429-20260023-DE

N° 2026-023

LA FEUILLÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- ❑ En exercice : 15
- ❑ Présents : 14
- ❑ Procuration : 1
- ❑ Votant : 15

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'an deux mille vingt-six le 29 avril
Le Conseil Municipal de la commune de LA FEUILLÉE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de convocation du conseil : 23 avril 2026

Madame Haud LE GOLIAS est nommée secrétaire de séance

PRÉSENTS : J DUMONTEIL, A SALMAS, A SPARFEL, T SELFTSICK, H LE GOLIAS, T BODENEZ, S CRAVEC, N PETIT, Y LE PAGE, Y JAOUEN, C SASSOT, M GY, P SUET, M HOUSSIER

PROCURATION : C DORVAL à Y JAOUEN

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur Le Maire rappelle que conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée dans les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants :

- du maire, président de la commission
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, néanmoins les services des impôts demandent que cette liste soit multipliée par 2, à savoir 24 personnes au total

Le conseil municipal, après avoir établi la liste des propositions jointe des personnes appelées à siéger à la CCID, la vote à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean François DUMONTEIL

MAIRIE de LA FEUILLÉE ★ 29 (Finistère) ★

La secrétaire,
Haud LE GOLIAS